

Conseil Municipal du 24 Juin 2015 à 19 H 30.

Compte rendu

Présents : R. BAZIN, M. BEAUFREZ, A. FESSLER, JP GRUEBER, M. HAMELIN, N. IRENEE, A. ISBLED, M. KROMER, M.A. MANIER, J. PETITJEAN, C. PHILIPPON.

Excusés : E. BAHY à A. ISBLED, L. GOTTI procuration à M. KROMER, H. GRISEY procuration à R. BAZIN, S. SANNER.

Secrétaire de séance : Michel KROMER

Monsieur René BAZIN, sollicite l'ajout d'une question à l'ordre du jour qui est acceptée à l'unanimité : «subvention exceptionnelle association du pressoir».

Délibération n°47/2015 1. **Désignation secrétaire de séance** : Monsieur Michel KROMER est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Délibération n°48/2015 2. **Approbation du procès-verbal de la séance précédente** : Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 4 juin 2015 avec les remarques suivantes :

- **2- approbation du procès-verbal de la séance précédente** : le 10 avril 2015 à la place du 11 avril 2015.
- **3.6 - Défibrillateur** : choix du lieu (mairie ou cabinet médical) : voir personnel médical
- **5.1 – Réglementation du bruit** : demande de précision concernant l'approbation de la décision : date de l'arrêté
- **14.11 – Regrets** : rajouter en début de phrase le mot : « **seulement** » 4 personnes du Conseil municipal ont participé à la mise en jardinière.

Délibération n°49/2015 3. **Subvention exceptionnelle Association du Pressoir** : Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, le versement d'une subvention exceptionnelle de 2 500 € pour acheter du petit matériel (2000 Bag in Box contenant le jus de pomme pour démarrer la 1^{ère} saison).

M. FESSLER demande si on peut voter les subventions aux associations. M BAZIN rappelle que le montant global a été voté au budget primitif et que la répartition a été effectuée en commission. Il n'y aura donc pas de vote en Conseil.

Délibération n°50/2015 4. **Emprunts** : Deux propositions Caisse des dépôts et Crédit Mutuel. La Caisse d'Epargne n'a pas répondu. Après Exposé, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, de contracter deux emprunts auprès de la Caisse du crédit mutuel de Lachapelle / Rougemont : un de 500 000 € sur 30 ans au taux fixe de 2, 25 % pour la construction d'une maison des services publics , et un de 150 000 € sur 15 ans au taux fixe de 1, 40 % pour l'aménagement de la sécurité Rue de l'Ecole Maternelle.

Délibération n°51/2015 5. **Subvention auprès de la fondation du patrimoine**: le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la participation à la campagne de souscription auprès de la fondation du patrimoine pour un montant de 100 € en faveur des travaux de restauration de la Forge Musée.

Délibération n°52/2015 6. **Acquisition matériel Pressoir** : le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine le choix de la Commission d'appel d'offre, réunie le 24 juin 2015, et décide de retenir l'entreprise Tecnifruit pour l'achat du matériel pour un montant de 29 980 € HT soit 35 976 € TTC. Revoir avec l'entreprise la prise en charge du déchargement et du déballage du matériel.

Délibération n°53/2015 7. **Transfert de crédit n°1** : Le conseil Municipal, approuve à l'unanimité le transfert de crédit suivant afin d'acquérir un nouveau véhicule de marque IVECO, de 2012, d'un montant de 18 500 € HT :

- SECTION INVESTISSEMENT
 - o Article 020 dépenses imprévues, dép. investissement - 2500 €
 - o Article 2182 matériels de transports, dép. investissement + 2500 €

Délibération n°54/2015 8. **Transfert de crédit n°2** : Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le transfert de crédit suivant, afin de régler la facture ONF du programme d'actions au titre de l'année 2015,

conséquence de l'envoi de la facture de 2014 en 2015, deux factures sont à régler sur l'exercice de la Commune :

SECTION INVESTISSEMENT

- Article 020 dépenses imprévues, dép. investissement - 7 000 €
- Article 2117 Bois et Forêts, dép. investissement + 7 000 €

Délibération n°55/2015

9. Désignation correspondant sécurité routière : Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité, Monsieur René BAZIN comme correspondant sécurité routière pour la Commune d'Étueffont.

10. Intercommunalité Assainissement : le compte rendu des rapports d'assainissement pour le collectif et le non collectif sont consultables en Mairie d'Étueffont.

En outre, le rapport assainissement collectif intègre les deux arrêtés : la STEP Anjoutey et la mise aux normes sur le secteur de Rougemont (séparation entre le pluvial et les eaux usées), des travaux de 200 000 €, de 2015 à 2018.

Concernant la visite de la STEP d'Anjoutey, ce sujet a été évoqué en Conseil Communautaire. Cette visite sera proposée lorsque les travaux seront définitivement terminés (levée des réserves).

11. Informations Diverses :

11-1 – Forum des associations : il se déroulera le 19 septembre 2015. Une réunion préparatoire est prévue le 9 juillet 2015 à la salle du Fayé de Grosmagny à 18h30.

A vérifier CCPSV : invitation des communes.

11.2 – Information du Maire : dans le cadre du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et communales (FPIC- péréquation horizontale) qui consiste à prélever une partie des ressources de certaines communes pour un reversement aux communes défavorisées, adhérentes à la Communauté de Communes, le prélèvement pour l'année 2015 est fixé par la CCPSV à 243 € pour notre collectivité.

11-3 – Le rapport du syndicat des eaux sera commenté dans une prochaine séance par Hervé GRISEY.

11-4 – M. Jean-Paul GRUEBER fait appel aux bonnes volontés pour l'organisation de la brocante du 30 août prochain. A cet appel, ont répondu favorablement :

- Madame Chantal PHILIPPON : vendredi, samedi, lundi
- Monsieur Jacques PETITJEAN : le week-end
- Monsieur René BAZIN : dimanche
- Monsieur Alain FESSLER : samedi

Monsieur GRUEBER informe d'une réunion préparatoire le jeudi 25 juin à la salle paroissiale à 20h30 et invite tous les conseillers intéressés.

Départ de Mme Martine HAMELIN à 20h45

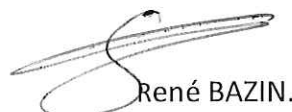
11.5 – M. BAZIN informe le Conseil d'une réunion de la Commission Adolescents qui se déroulera le vendredi 26 juin 2015 au Mille Club à 20h00 en présence des jeunes de 15 à 20 ans invités.

11-6 – Microcoupures de courant sur le village : un problème sur la Commune de Giromagny a été à l'origine de microcoupures. Il a été résolu et tout devrait rentrer dans l'ordre.

M. KROMER a laissé la fonction de secrétaire de séance à M. JP GRUEBER, en raison de son absence. Lors de son retour, les questions 2, 3, 4 ont été reprises afin qu'il puisse également voter.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H20.

Le Maire,


René BAZIN.

